

Pourquoi
se syndiquer ?

RASSEMBLER

PROPOSER

AGIR

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

De bonnes raisons de se syndiquer au SNUEP-FSU

Parce que tout au long de votre carrière, que vous soyez titulaire, stagiaire ou contractuel(le), en LP, SEP ou EREA, vous pouvez rencontrer des difficultés concernant vos droits, vos promotions, vos mutations...

Le SNUEP-FSU est un outil indispensable de défense individuelle.

Parce que l'existence d'un Service Public d'Education de qualité est périodiquement remise en cause par une volonté de rentabilisation...

Le SNUEP-FSU agit pour la défense et la promotion de l'Enseignement Professionnel Public.

Parce que toutes les difficultés d'une société en crise (chômage, exclusions, racismes, violence...) se répercutent aussi dans nos classes...

Le SNUEP-FSU participe aux mouvements sociaux.

Parce que, quel que soit le gouvernement, nous assistons régulièrement à des tentatives de remise en question de nos statuts, de nos acquis...

Le SNUEP-FSU est un outil de défense collective.

Parce que l'école publique doit évoluer, se transformer pour faire face aux défis de l'avenir...

Le SNUEP-FSU impulse la réflexion et le débat, dans et hors de la profession, sur la qualité du service public et la transformation de l'école.

Parce que le syndicalisme démocratique et indépendant suppose le débat et la réflexion commune...

Le SNUEP-FSU vous informe au travers de sa presse académique et nationale.

LE SNUEP-FSU LUTTE CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DES LP

Parce que la généralisation du Bac Pro 3 ans participe à la destruction de la formation initiale publique au profit de l'apprentissage patronal...

Le SNUEP-FSU dès le début a dénoncé les dangers du Bac Pro 3 ans.

Le SNUEP-FSU, avec sa Fédération, s'est opposé à cette réforme.

Le SNUEP-FSU n'a cessé de dénoncer la généralisation « aux forceps » du Bac Pro 3 ans.

Le SNUEP-FSU continue de s'opposer avec force à cette réforme avant tout dictée par le dogme libéral du « *toujours faire mieux avec moins* » qui s'inscrit dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) pour permettre la suppression massive de postes de PLP.

Le SNUEP-FSU dénonce la complaisance du snetaa et du sgen-cfdt qui ont signé en 2008 le protocole de discussion et cogéré avec X. Darcos, ministre de l'Education Nationale, la mise en place de la généralisation du Bac Pro 3 ans, en dépit de l'opposition des personnels de l'enseignement professionnel.

Ces organisations portent une très lourde responsabilité.

Chaque PLP peut constater que le Bac Pro 3 ans porté par le Ministère avec le snetaa et le sgen-cfdt c'est :

- une diminution de l'offre de formation pour les élèves
- la fermeture de postes pour les collègues
- la mise en compétition des établissements, des filières de formation, des disciplines et des enseignants
- la suppression du BEP
- la dévalorisation des diplômes
- la dégradation et l'alourdissement de nos charges de travail avec la mise en place presque systématique du CCF.



Pourquoi se syndiquer au SNUEP-FSU ?

Le SNUEP-FSU est une organisation syndicale au plus près des collègues.

Tous les responsables enseignent ; ils ont une part de service à effectuer dans leur établissement. Ils tiennent à rester proche de la réalité quotidienne de la profession. Aucun responsable et aucun militant ne perçoit d'indemnités.

Aussi, aucun responsable académique ou national n'a de décharge de service complète. Ils sont tous face à des classes.

Le SNUEP-FSU ne vit que grâce aux cotisations des adhérents, son unique source de financement

Il défend toute la profession, prend le temps d'accompagner vos démarches, de régler les litiges auprès de l'administration ;

Il finance ses publications et tous les frais afférents au fonctionnement syndical (poste, matériel, téléphone...) pour la défense des personnels.

Bac Pro 3 ans : une généralisation inacceptable

Si les difficultés rencontrées par notre système d'éducation sont bien réelles, la méthode et les moyens mis en oeuvre par le gouvernement pour y répondre sont totalement inappropriés.

Les solutions préconisées par le gouvernement pour prévenir les sorties sans qualification des élèves sont inadaptées, inapplicables et même dangereuses pour les jeunes et l'avenir de l'enseignement professionnel. La baisse du volume horaire de formation et la suppression des parcours en 4 ans ne constituent pas une réponse pertinente pour aider les élèves les plus en difficultés.

Derrière une apparente volonté de rénover la voie professionnelle, cette réforme s'inscrit dans le cadre de la RGPP qui détruit massivement les postes de P.L.P. Elle se traduit par une diminution de l'offre de formation en lycée professionnel, la mise en concurrence des établissements, des filières de formation, des disciplines et des enseignants.

Pour un projet ambitieux pour l'enseignement professionnel public

Le SNUEP-FSU est porteur d'autres propositions pour l'accueil et la réussite de tous les jeunes. Ainsi, c'est l'ensemble des 3 voies de formation qu'il faut repenser tout en ayant le souci de conserver la spécificité de chacune d'entre-elles. De réelles passerelles doivent être développées qui n'enferment pas les élèves dans une voie : elles doivent leur permettre de se réorienter en fonction de leur goût, de leur projet personnel et professionnel.



LE SNUEP A FAIT LE CHOIX DE LA FSU

Pourquoi se syndiquer ?



Parce que la FSU est une fédération de syndicats nationaux et que sa force repose dans la représentativité de ses syndicats dans leur champ professionnel spécifique, au plus près des personnels.

Parce que la FSU recherche la synthèse en se nourrissant des analyses de ses différents syndicats, élaborées dans leur champ de syndicalisation spécifique, ce qui permet de construire des mandats communs et d'être force de proposition.

Parce que la FSU promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant, et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

Elle œuvre à articuler les revendications des divers métiers dans une perspective de transformation sociale, dans le souci d'impulser des mouvements revendicatifs majoritaires afin de pouvoir négocier et obtenir satisfaction en s'appuyant sur des rapports de force.

C'est la première fédération de la fonction publique d'Etat et c'est une force incontournable pour les divers gouvernements. Elle reconnaît le SNUEP-FSU

comme le syndicat spécifique de l'enseignement professionnel public et laïque.

Le FSU associe le SNUEP systématiquement aux délégations et groupes de travail tant sur le statut ou le métier d'enseignant, que sur les diverses réformes de l'Education Nationale ou de la Fonction Publique. Ainsi le SNUEP-FSU a des représentants qui siègent au Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) pour traiter entre autres du statut des PLP, au Conseil Supérieur de l'Education nationale (nouveaux diplômés, référentiels, évaluations...), au Comité Hygiène et Sécurité et dans tous les CTP académiques (suppressions de postes, horaires...), aux Conseils académiques de l'Education Nationale pour traiter, en lien avec la Région, des ouvertures ou fermetures de sections, des constructions et rénovations de lycées...

Dans toutes ces instances, le SNUEP guide la délégation FSU sur tous les sujets en rapport avec l'enseignement professionnel public, champ de son activité.

Syndiquez-vous avant le 31 décembre 2009

Votre cotisation syndicale donne droit à une réduction du montant de votre impôt qui correspond à 66 % du montant de votre cotisation. Cela signifie que les 2/3 de votre cotisation versée en 2009 seront déduits de votre impôt sur le revenu (année fiscale 2009 à déclarer en 2010) : une cotisation de 111 euros vous revient en définitive à 37 euros. Alors, n'hésitez pas !

ET VOUS ?

Êtes-vous :



Seul(e)

ou

bien

accompagné(e) ?

Ne restez pas isolé(e)

Syndiquez-vous au



POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS

Que fait le SNUEP-FSU ?

Faire face à l'administration, exiger la transparence, combattre l'autoritarisme, garantir l'égalité de traitement, défendre individuellement tous les collègues, syndiqués ou non, conseiller sur les mesures de carte scolaire, accompagner l'affectation des TZR...

Le SNUEP-FSU agit pour vous, PLP et CPE de l'enseignement professionnel public.

Construit avec les PLP et CPE de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU :

- informe l'ensemble des personnels
- réfléchit et agit dans le cadre de ses mandats
- intervient pour défendre chacune et chacun au quotidien, au lycée et dans toutes les instances
- contribue à mettre en place un projet syndical qui organise l'action en recherchant l'unité la plus large avec l'Inter-syndicale de l'enseignement professionnel, avec la FSU (1^{ère} fédération de l'EN) et ses syndicats nationaux.

Aujourd'hui, je me syndique pour :

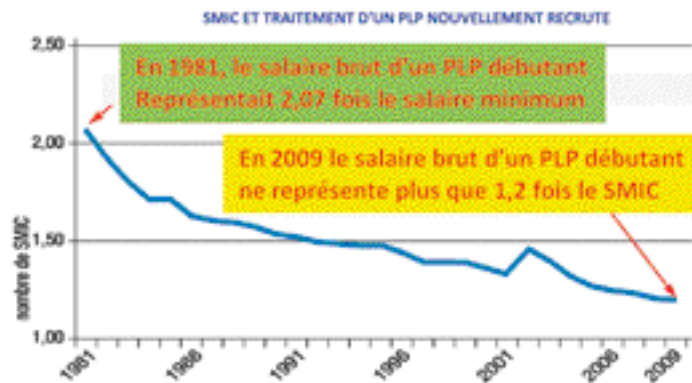
- Apporter ma contribution à la construction de l'outil syndical, pour agir et pour peser sur l'avenir
- Construire le syndicat majoritaire dont a besoin aujourd'hui la profession, sur des mandats élaborés démocratiquement
- Donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer
- Exiger collectivement un enseignement professionnel public de qualité

La revalorisation de nos métiers

Pour une véritable reconnaissance de nos métiers et une réelle revalorisation, défendons avec le SNUEP-FSU les mandats :

- rattrapage immédiat du pouvoir d'achat (perte de 9 % depuis 2000)
- augmentation significative des traitements pour tous

- refonte des 2 grilles indiciaires, classe normale et Hors-Classe, en une échelle unique sur 12 échelons et réévaluée à l'indice terminal 963 (plus fort indice de fin de carrière des professeurs du second degré)



La formation tout au long de la vie

Le SNUEP-FSU reconnaît l'accès à la formation et à la qualification comme étant **un droit fondamental** de tous les citoyen-nes, qui doit être développé et amélioré dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Le SNUEP-FSU réaffirme que la formation initiale est une étape primordiale dans ce cadre et que l'enseignement professionnel public est un

modèle plus adapté à l'accès à une formation tout au long de la vie a contrario de l'apprentissage. La formation initiale doit être renforcée et permettre une élévation du niveau de qualification pour tous les jeunes. Elle doit rester sous la compétence et le contrôle de l'Etat afin de garantir l'accès de ce service public à l'ensemble des jeunes.

L'apprentissage

Le SNUEP-FSU a toujours été farouchement opposé au développement de tout type d'apprentissage, privé comme public. Il s'est opposé fermement au développement des lycées de métiers qui introduisent dans leur cahier des charges l'obligation d'introduire l'apprentissage public dans les LP avec les UFA (Unité de Formation en Apprentissage).

La réforme de la voie professionnelle fait la part belle à l'apprentissage et permet au gouvernement :

- de redistribuer l'ensemble de la formation en fragilisant l'enseignement professionnel public
- de supprimer les sections de BEP essentiellement implantées en LP
- de relancer les CAP fortement implantés dans les CFA
- de transformer l'enseignement professionnel en le rendant plus proche de l'apprentissage (affaiblissement des enseignements généraux et professionnels théoriques, développement des CCF, mise en place d'une épreuve de rattrapage axée uniquement sur la pratique professionnelle)

- d'introduire des parcours mixtes (scolaire/apprentissage) avec le Bac Pro 3 ans, qui, dans les années à venir, risquent de démanteler complètement l'enseignement professionnel.

Bien qu'actuellement freiné par la crise économique (baisse des contrats d'apprentissage), le gouvernement met en place les dispositifs futurs pour relancer une nouvelle fois l'apprentissage (doublement des contrats d'alternance préconisé par Martin Hirsch dans son rapport). Pour des raisons à la fois économiques mais aussi idéologiques, les politiques en matière d'éducation tendent à rendre l'école plus utilitariste en axant ces priorités sur l'insertion rapide des jeunes au détriment d'une formation complète et de qualité.

Il nous faut imposer d'autres choix pour l'école ! Être plus forts et plus nombreux à défendre la formation initiale sous statut scolaire : l'enseignement professionnel public et laïque.